

Le contexte manuscrit du *Lai du cor* et la réception tardive des lais (avec une note sur *Renart le Contrefait*)

Beatrice Barbieri

Volume 48, Number 3, 2012

Lire en contexte : enquête sur les manuscrits de fabliaux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015392ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015392ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Barbieri, B. (2012). Le contexte manuscrit du *Lai du cor* et la réception tardive des lais (avec une note sur *Renart le Contrefait*). *Études françaises*, 48(3), 115–125. <https://doi.org/10.7202/1015392ar>

Article abstract

The XIIIth century *Lai du cor* is conserved by one only manuscript : Oxford, Bodleian Library, Digby 86, dated between 1272 and the beginning of the XIVth century. In the manuscript context of Digby 86, the *Lai du cor* can be associated with a series of texts that deal with women and sex. A similar interpretation of the lais as *exempla* of female behaviour is attested by the presence of the *Lai de Laustic* and the *Lai de Bisclavret* in the first version of *Renart le Contrefait* (1319-1322). Here the two lais are used to reveal the evil nature of women. Both the Oxford manuscript and *Renart le Contrefait* are witnesses of a later reception of the lais.

Le contexte manuscrit du *Lai du cor* et la réception tardive des lais (avec une note sur *Renart le Contrefait*)

BEATRICE BARBIERI

Le *Lai du cor* est un récit bref, de 594 couplets d'hexasyllabes, écrit vers la fin du ^{xii}e siècle par un poète d'origine anglo-normande, Robert Biket¹. Le sujet du récit est une aventure drôle qui prend place à la cour du roi Arthur, le jour de la Pentecôte. Lors d'un somptueux repas, un mystérieux messenger arrive soudainement et interrompt la fête. Il fait cadeau au roi d'un objet féerique, un cor merveilleux, qui détient un étrange pouvoir : aucun homme ne parviendra à y boire s'il est cocu, ou si sa femme a éprouvé des sentiments d'amour pour un autre, ne serait-ce qu'en pensée, ou encore s'il n'a jamais été jaloux. Arthur tente l'épreuve en premier et le vin contenu dans le cor se répand sur lui. Il aurait presque tué la reine si ses chevaliers ne l'avaient pas retenu. Son ire s'apaise lorsqu'il remarque qu'un pareil échec est destiné à tous les chevaliers de la cour. Cependant, le dernier chevalier qui prend le cor, Caradoc, surmonte l'épreuve, et montre ainsi qu'un amour parfait, dépourvu de jalousie ou de trahison, est possible, bien que rare.

1. Sur le *Lai*, dont il existe plusieurs éditions, voir au moins *The Anglo-Norman Text of "Le lai du cor"* (éd. C. T. Erickson), Oxford, ANTS, 1973 et l'édition la plus récente : *Le lai du cor et Le manteau mal taillé. Les dessous de la Table ronde* (éd. et trad. Nathalie Koble), Paris, Éditions Rue d'Ulm et Presses de l'École normale supérieure, coll. « Versions françaises », 2005, avec bibliographie (p. 173-178). Voir aussi Glyn S. Burgess, *The Old French Narrative Lay: An Analytical Bibliography*, Cambridge, Brewer, 1995.

Les recherches modernes consacrées au *Lai du cor* se sont surtout intéressées au thème folklorique de l'épreuve de chasteté², à la présence du merveilleux féerique et au cadre arthurien. Le texte a été étudié avant tout par rapport à d'autres lais³ ou à des romans arthuriens⁴. En même temps, du *Lai du Cor* on a souligné la nature liminaire dans le genre *lais*⁵, due à son caractère satirique⁶ ou misogyne. Comme le relève Emmanuèle Baumgartner,

ce bon tour plus ou moins grivois dont la cour arthurienne fait les frais relève d'une inspiration misogyne traditionnelle et très anciennement attestée. Salomon, on le sait, le très sage Salomon, a fait le tour du monde sans rencontrer la femme « forte », à l'épreuve de toute tentation, qu'il recherchait (Proverbes, IX), tandis que le mari jaloux, rongé par l'infidélité réelle (ou fantasmée) de sa femme que met en scène Jean de Meung dans

2. Voir par exemple Tom P. Cross, « Notes on the chastity-testing horn and mantel », *Modern Philology*, vol. 10, 1912-1913, p. 289-299 ; Edmund K. Heller, « The story of the magic horn : A study in the development of a medieval folk tale », *Speculum*, vol. 9, n° 1, 1934, p. 38-50. Jeff Rider met en question la présence du motif de l'épreuve de chasteté dans le *Lai du cor* (« Courtly marriage in Robert Biket's *Lai du Cor* », *Romania*, vol. 106, 1985, p. 173-197).

3. Matilda T. Bruckner et Glyn S. Burgess, « Arthur in the Narrative Lay », dans *The Arthur of the French : The Arthurian Legend in Medieval French and Occitan Literature* (éd. Glyn S. Burgess et Karen Pratt), Cardiff, University of Wales Press, coll. « Arthurian literature in the Middle Ages », n° 4, 2006, p. 186-214 ; Ernst Hoepffner, « The Breton lays », dans *Arthurian Literature in the Middle Ages : A Collaborative History* (éd. Roger S. Loomis), Oxford, Clarendon Press, 1959, p. 112-121. Le *Lai du cor* est souvent associé au *Manteau mal taillé* en raison d'une affinité thématique (la présence du motif folklorique de l'épreuve de chasteté) : voir Mantel et Cor. *Deux lais du XIII^e siècle* (éd. Phillip Bennet), Exeter, University of Exeter, 1975 et Le lai du cor et Le manteau mal taillé. *Les dessous de la Table ronde*.

4. C'est le cas des études suivantes : Nathalie Koble, « Flagrant délit de fiction. La culpabilité dérobée dans quelques récits arthuriens (*Lai du cor*, *Manteau mal taillé*, *Continuation Perceval*, *Vengeance Raguidel*, *Tristan en prose*) », dans *Littérature et révélation au Moyen Âge. I - Visible, invisible. Actes du colloque de l'Université Paris X Nanterre, 29-30 octobre 2004* (organisé par Mireille Demaules et collab.), *Littérales*, 40, 2007, p. 29-54 ; Margherita Lecco, *Racconto tradizionale e formalizzazione letteraria nel Romanzo del XIII secolo*, Rome, Aracne, 2008 ; Beate Schmolke-Hasselmann, « L'intégration de quelques récits brefs arthuriens (*Cor*, *Mantel*, *Espee*) dans les romans arthuriens du XIII^e siècle », dans Danielle Buschinger (dir.), *Le récit bref au Moyen Âge. Actes du colloque des 27, 28 et 29 avril 1979*, Paris, Honoré Champion, 1980, p. 107-128.

5. Le *Lai du cor*, en raison de sa nature apparemment peu courtoise, a été rapproché aux fabliaux, ou défini comme un *lai burlesque* ou un *lai plaisante*. La question a été reprise et résumée par Margherita Lecco (dans Robert Biket, *Il corno magico* [éd. Margherita Lecco], Alessandria, Edizioni dell'Orso, coll. « Gli Orsatti : testi per un altro medioevo », n° 24, 2004, p. 23-30). Voir aussi Philippe Ménard, *Les Lais de Marie de France. Contes d'amour et d'aventures du Moyen Âge*, 2^e éd. revue et augmentée, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Littératures modernes », n° 19, 1995, p. 76-78.

6. Philippe Ménard, *Le rire et le sourire dans le roman courtois en France au Moyen Âge* (1150-1250), Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », n° 105, 1969, p. 315-317.

Le Roman de la Rose, lance ce cri du cœur : « Toutes estes, serez ou fustes/De fait ou de voulenté pustes⁷ ».

Le point de vue adopté par le projet Kontextuelles Lesen in der Vor-moderne. Untersuchungen zu den Fabliaux-Handschriften (Lire en contexte à l'époque prémoderne. Enquête sur les recueils manuscrits de fabliaux)⁸, point de vue orienté vers l'analyse du contexte manuscrit dans lequel apparaissent les textes, jette une lumière sur la réception du *Lai du cor* au Moyen Âge, notamment vers la fin du ^{xiii}^e siècle. En étudiant le seul manuscrit qui contient le *Lai du cor*, on est invité à le placer dans un système de textes qui n'est ni breton, ni arthurien, ni courtois : c'est le filon des textes, satiriques ou sérieux, qui s'occupent de la scabreuse question des femmes, de leur rôle et de leur comportement.

Le *Lai du cor* est conservé par un seul manuscrit, le Digby 86 de la Bodleian Library d'Oxford, où il occupe les feuillets 105r^o-109v^o. Le Digby 86 est un manuscrit célèbre, surtout parmi les spécialistes de littérature anglaise, parce qu'il contient plusieurs textes rares et *unica*, dans un mélange textuel et linguistique très intéressant. Il a été, de ce fait, l'objet d'une édition en fac-similé⁹ et a bénéficié de l'attention de nombreux chercheurs, qui ont examiné à la fois ses aspects matériels et les textes qu'il contient.

Le Digby 86 se présente comme un grand recueil de 207 feuillets, écrit entre 1282 et le début du ^{xiv}^e siècle en Angleterre, près de la ville de Worcester¹⁰. Il a été copié dans une cursive anglicane pour un usage personnel : le scribe fut aussi le premier propriétaire du livre. On le voit par les développements de son écriture dans le manuscrit, par les annotations et les ajouts de sa main, comme s'il avait eu l'occasion de travailler sur le manuscrit à plusieurs reprises¹¹.

7. Dans la Préface à *Le lai du cor et Le manteau mal taillé. Les dessous de la Table ronde*.

8. Dans le cadre de ce projet international, ma recherche, axée en premier lieu sur les manuscrits d'origine anglo-normande contenant des fabliaux, est financée par la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* et basée à la Georg-August Universität de Göttingen, sous la direction de Richard Trachsler. Je profite de l'occasion qui m'est ici offerte de remercier M. Trachsler pour sa lecture attentive et réfléchie du présent article.

9. Judith Tschann et Malcolm B. Parkes, *Facsimile of Oxford Bodleian Library, MS Digby 86*, Oxford, Oxford University Press, 1996. Quelques feuillets du manuscrit ont été numérisés à l'adresse bodley30.bodle.ox.ac.uk:8180/luna/servlet/view/all/what/MS.+Digby+86

10. Pour tous les détails concernant la datation et la localisation du manuscrit, je renvoie à l'introduction qui accompagne le fac-similé cité à la note précédente (voir surtout les pages xi-xxxvi et lvi-lx).

11. Voir Judith Tschann et Malcolm B. Parkes, *op. cit.*, p. xxxviii-xxlvii.

Les contenus du Digby 86 reflètent les intérêts divers d'un homme qui vivait dans l'Angleterre anglo-normande de la fin du ^{xiii}^e et qui comprenait trois langues. Dans le manuscrit, il a copié des textes en latin, en français et en anglais, en prose et en vers, des textes de dévotion laïque et des prières, des recettes médicales et destinées à guérir les oiseaux, des textes divinatoires et sur l'interprétation des rêves, des pièces lyriques, de nombreux récits brefs didactiques. Le plus petit dénominateur commun de tous ces textes est de servir à la vie pratique de tous les jours, dans ses différentes formes : santé et bien-être, dévotion, bon comportement et relations, divertissement littéraire¹².

Le scribe du Digby semble avoir procédé en réunissant des pièces qu'il possédait déjà (éventuellement sous des formes matérielles fragiles, comme des feuillets volants¹³), ou qu'il se procurait à mesure qu'il avançait dans la copie. Le résultat obtenu est un livre varié dans sa forme extérieure (surtout dans la mise en page) et ses contenus, mais qui n'est pas un *fatras* de textes. On peut constater qu'il y a dans le Digby des critères d'agencement clairs¹⁴ (par exemple, aux feuillets 1-64 sont copiés les textes en prose, tandis que les feuillets 169-205 contiennent les textes en vers longs), mais flexibles et qui peuvent être modifiés pour des raisons pratiques.

Quelle a été la place du *Lai du cor* dans ce livre très riche et complexe ? Le manuscrit peut-il nous donner des indices sur la façon dont le *Lai du cor* était lu à la fin du ^{xiii}^e siècle et au début du ^{xiv}^e ?

En raison de l'état de conservation du Digby 86, il est difficile de répondre avec précision à cette première question. En effet, toute étude du contexte manuscrit doit partir d'une analyse attentive de la structure codicologique du manuscrit. Malheureusement, le Digby 86 nous est parvenu avec une lacune de trois ou quatre cahiers (sur un total de vingt-huit cahiers conservés), soit de plus ou moins vingt-quatre ou trente-deux feuillets, le cahier de base étant le quaternion. Cette

12. L'absence d'intérêt historique dans le Digby 86, si l'on excepte la liste des rois d'Angleterre jusqu'à Édouard I^{er} copiée au fol. 205v^o (rubrique : *Hic sunt nomina regum Anglie*), est remarquable.

13. On songe à la filière *Liederbücher - Liederblätter - Liedersammlungen* supposée par Gustav Gröber pour les témoins de la lyrique provençale (voir « Die Liedersammlungen der Troubadours », *Romanische Studien*, vol. 2, 1877, p. 337-670 ; voir aussi D'Arco Silvio Avalle et Lino Leonardi, *I manoscritti della letteratura in lingua d'oc*, Turin, Einaudi, coll. « Piccola biblioteca Einaudi, n° 572, 1993).

14. Voir Judith Tschann et Malcolm B. Parkes, *op. cit.*, p. xliii-xlvii et Marilyn Corrie, « The Compilation of Oxford, Bodleian Library, MS Digby 86 », *Medium Ævum*, 66, 1997, p. 236-249.

lacune se situe entre les actuels cahiers XIV et XV, c'est-à-dire entre les feuillets 112 et 113¹⁵ : exactement après le cahier où se trouve le texte qui m'intéresse ici. En outre, il se pourrait également que les actuels cahiers XIV et XV aient appartenu à deux sections codicologiques différentes (respectivement fol. 65-112 et fol. 113-164 ; cette dernière serait la plus ancienne) : c'est ce que Judith Tschann et Malcolm Parkes ont supposé d'après une étude de la variation de l'écriture du copiste du Digby et de la qualité du parchemin entre les feuillets 112 et 113¹⁶. Même si c'était le cas (il est très difficile de l'affirmer avec certitude), les deux sections auraient été conçues, copiées et réunies dans l'ordre actuel par la même personne, dans le cadre d'un projet unitaire, qui était la confection du Digby 86.

L'état de conservation du Digby 86 empêche donc une évaluation objective du contexte manuscrit du *Lai du cor*. Plus généralement, ce cas nous fait aussi toucher du doigt la fragilité du terrain sur lequel s'appuie ce genre d'études, car c'est seulement à la faveur d'une série d'indices matériels que nous sommes en mesure de déterminer la présence d'une lacune de dimensions importantes. Si, en clair, les cahiers ne comportaient pas, en plus de la numérotation en chiffres romains, qui, elle, se suit, une lettre de l'alphabet indiquant leur place dans le recueil, on ne se douterait peut-être pas qu'il manque à cet endroit environ un septième du nombre initial des feuillets. Or, pour un manuscrit contenant de telles marques, combien y en a-t-il qui en sont dépourvus ?

Cependant, la partie conservée du manuscrit nous offre quelques éléments qui peuvent et doivent être pris en considération. On peut observer dans le Digby 86 une forte présence de textes qui ont pour sujet les femmes et le sexe, soit d'un point de vue misogyne, soit gynophile, ou encore neutre¹⁷. On trouve dans cette catégorie les récits brefs

15. La position et l'extension de la lacune sont reconstruites sur la base de la numérotation des cahiers, indiquée par des lettres majuscules. Le cahier XIV, qui s'arrête à 112, est marqué par la lettre F, tandis que le cahier XV est marqué par la lettre L. Les cahiers perdus sont par conséquent au nombre de trois au moins (G, H, K ; quatre si la lettre J a été utilisée). La fin de *La Bestournee*, copiée au fol. 112v°, et le début du fabliau des *Quatre Sohaits saint Martin* manquent.

16. Judith Tschann et Malcolm B. Parkes, *op. cit.*, p. xli-xlvii.

17. La présence de textes sur les femmes et le sexe est fréquente dans ce genre de manuscrit. On peut le comparer par exemple au contenu du ms Harley 2253 de la British Library, un autre grand recueil d'origine anglo-normande, daté des années 1340-1342, qui contient l'*ABC as femmes*, le *Dit des femmes*, le *Blame des femmes*, les *Femmes a la pie* et d'autres pièces du même genre (voir la liste des contenus du ms Harley dans Neil Ker,

en vers *De un vallet qui soutint dames et dammaiseles* (102v°-103v°)¹⁸, *Le Fabel del gelous* (109v°-110r°)¹⁹, *La Bestournee* (111r°-112v°)²⁰, *La Vie de un vallet amerous* (114r°-116v°)²¹ et encore de nombreux exemples contenus dans le *Chastoïement d'un père à son fis* (74v°-97v°)²², quelques passages de *Ragemon le bon* (162r°-162v°)²³, le conte en moyen anglais *Dame Sirith* (165r°-168r°)²⁴ et l'admonition latine intitulée *Hic sunt distincta mala feminarum* (201r°)²⁵.

Un cas particulièrement intéressant est celui de la copie du fabliau des *Quatre Souhais saint Martin*²⁶ (fol. 113r°-v° ; le début du texte manque

Facsimile of British Museum MS Harley 2253, London, EETS, 1965, p. xxi-xxiii). Sur les textes misogynes/gynophiles en ancien français, voir : Gloria Fiero, Wendy Pfeffer et Mathé Allain, *Three Medieval Views of Women : La Contenance des Fames, Le Bien des Fames, Le Blasme des Fames*, New Heaven/Londres, Yale University Press, 1989 et Mario Pagano, *Poemetti misogini antico-francesi. I. Le blasme des femmes*, Catane, Università di Catania, 1990.

18. Ruth J. Dean et Maureen Boulton, *Anglo-Norman Literature. A Guide to Texts and Manuscripts*, Londres, Anglo-Norman Text Society, coll. « Occasional publications series », n° 3, 1999.

19. Ruth J. Dean et Maureen Boulton, *op. cit.*, n° 213 et Edmund Stengel, *Codicem manuscriptum Digby 86 in bibliotheca Bodleiana asservatum*, Halle, Libraria Orphanotrophei/Waisenhaus, 1871, p. 28-30.

20. Le texte, un monologue satirique et absurde dirigé vers des personnages de l'Angleterre, est à lire dans Edmund Stengel, *op. cit.*, p. 118-135. Voir aussi Giovanna Angeli, « La Besturnée : Monologo drammatico anglonormanno », dans *Il contributo dei giullari alla drammaturgia italiana delle origini. Atti del II° Convegno di Studio, Viterbo, 17-19 giugno 1977*, Rome, Bulzoni, 1978, p. 277-288.

21. Le texte (Ruth J. Dean et Maureen Boulton, *op. cit.*, n° 214) a été édité par Edmund Stengel, *op. cit.*, p. 40-49.

22. Ruth J. Dean et Maureen Boulton, *op. cit.*, n° 263. Voir aussi Alfons Hilka et Werner Söderhjelm, *Petri Alfonsi Disciplina Clericalis*, Helsingfors, Finnische Litteraturges, 1922.

23. Voir Ruth J. Dean et Maureen Boulton, *op. cit.*, n° 222 et Arthur Långfors, « Un jeu de société du Moyen Âge, Ragemon le bon, inspirateur d'un sermon en vers », *Annales Academiæ Scientiarum Fennicæ*, Ser. B, Tom 15, n° 2, 1920, p. 17-19. Il s'agit d'un jeu de société où chaque quatrain contient des admonitions sur le futur du joueur, avec une forte veine satirique. Quelques quatrains se réfèrent aux femmes et aux problèmes de couple.

24. Voir DIMEV : *An Open-Access, Digital Edition of the Index of Middle English Verse* : www.dimev.net (éd. Linne R. Mooney, Daniel W. Mosser et collab.), n° 342. *Dame Sirith* est l'un des rares fabliaux en moyen anglais. On y lit l'histoire de la séduction d'une femme mariée grâce aux arts de l'entremetteuse Dame Sirith, selon le motif folklorique de la *weeping bitch* (voir Stith Thompson, *Motif-Index of Folk-literature* [édition revue et augmentée], Rosenkilde and Bagger, Copenhage, 1957, p. 390-391, motif K 1351).

25. Le texte, édité par Edmund Stengel, *op. cit.*, p. 102-103, commence par les mots : « *Femina res ficta res subdala res maledicta Femina ventosa res fallax res venenosa* » et continue avec une liste de défauts des femmes.

26. Voir *Nouveau recueil complet des fabliaux* (éd. Willem Noomen et Nico Van den Boogaard), Assen, Van Gorcum, 1988, vol. IV, p. 189-216 et 403-411, et *Eighteen Anglo-Norman Fabliaux* (éd. Ian Short et Roy Percy), Londres, Anglo-Norman Text Society, coll. « Plain texts series », n° 14, 2000, p. 33-35.

en raison de la lacune dont on a parlé ci-dessus) car si l'interprétation médiévale de ce fabliau va clairement dans la direction misogyne, cet aspect est encore renforcé dans la version du manuscrit Digby²⁷.

L'intrigue est connue, il suffit d'en rappeler les grands traits : le protagoniste du fabliau est un vilain Normand dévoué à saint Martin. Un jour, il reçoit du saint la faveur de quatre souhaits à formuler comme récompense de sa fidélité. Rentré à la maison, il raconte le fait à sa femme, qui le prie de lui céder un souhait. Le vilain refuse d'abord, craignant qu'elle ne gâche l'occasion ou qu'elle n'ait de mauvaises intentions à son égard, mais il se laisse finalement convaincre. La bonne femme souhaite que le mari soit couvert sur tout son corps de membres virils car, comme elle l'explique, ce qu'il a ne lui suffit pas. Le corps de l'homme ne tarde pas à se transformer. Quand vient son tour, le vilain souhaite justement que pareille chose arrive à sa femme, qui se couvre alors d'organes génitaux. Aucun des deux ne se trouve satisfait de la nouvelle condition et la femme conseille au mari de désirer que les membres sexuels disparaissent : mais ainsi, ils se retrouvent complètement asexués. Ils n'ont pas d'autre choix que d'employer le dernier souhait pour revenir à la normalité anatomique.

Si l'on demande à un lecteur moderne quelle morale on devrait tirer d'après lui d'un texte comme celui-ci, on aura une réponse telle que : « On doit faire attention à ce qu'on souhaite », « on ne doit pas gâcher les bonnes occasions », « on doit se contenter de ce qu'on a ». Mais dans le fabliau, la morale est tout autre et elle est explicitée clairement : « Ne est mie saje qui femme creyt / Morte ou vive, qu'ele que seyt²⁸. » En plus de cela, dans le ms Digby 86, cette morale se trouve renforcée par l'insertion de dix-huit couplets d'octosyllabes empruntés à un *Blasme des femmes* anonyme²⁹ et de cinq quatrains d'alexandrins tirés d'une version du *Chastiemusart*³⁰. Les vers du *Blasme des femmes* proposent des exemples illustres d'hommes trompés par leur femme (Salomon, Samson, Constantin l'empereur et Hippocrate); ils montrent la perfidie des femmes et enseignent qu'il faut châtier une femme

27. Le fabliau est conservé aussi dans trois autres témoins manuscrits : voir *Nouveau recueil complet des fabliaux*.

28. « Il n'est pas sage celui qui croit une femme, qu'elle soit morte ou vive. » Citation d'après le ms Z, v. III-III2 ; dans ce cas, la leçon du ms Z coïncide avec celle des autres témoins manuscrits (voir *Nouveau recueil complet des fabliaux*).

29. Voir *Nouveau recueil complet des fabliaux*, p. 209-210, v. III-136, 157-166 et p. 409-410. Voir aussi Mario Pagano, *op. cit.* et Gloria Fiero, Wendy Pfeffer et Mathé Allain, *op. cit.*

30. Voir *Nouveau recueil complet des fabliaux*, p. 210, v. 137-156 et p. 410.

pour la discipliner. Les verses du *Chastiemusart* soulignent encore une fois, et de façon tout à fait topique, la mauvaiseté des femmes.

Dans le Digby 86 le regard sur les femmes n'est pas strictement misogyne. Le texte qui suit *Les Quatre Souhails saint Martin*, par exemple, intitulé dans le manuscrit *La vie de un vallet amerous*, est plutôt humoristique et obscène que misogyne. Le protagoniste de ce monologue exprime surtout son amour passionné pour le sexe féminin et pour le sexe avec les femmes, même s'il tombe parfois dans des tons franchement grossiers, comme dans les quelques vers contre les femmes enceintes et les petits enfants.

Je trouve que le *Lai du cor* pourrait s'insérer, lui aussi, dans une pareille perspective des « choses de femmes » ou, plus généralement, du sexe et de la vie en couple, d'autant plus qu'il est suivi du *Fablel del gelous* et précédé de peu par le texte intitulé *De un vallet qui soutint dames et dammaiseles*³¹. Ce dernier est une péroration sur les qualités des femmes. Le *Fablel del gelous* est une tirade de soixante-deux octosyllabes contre les hommes jaloux et la jalousie. On y trouve même des conseils pour la malheureuse femme du jaloux. Dans le *Lai du Cor*, un thème important est sûrement l'inconstance féminine. Si la plupart des femmes ne sont pas fidèles à leur mari, et si la plupart des maris se méfient de leur femme, il y a cependant une possibilité de rédemption, comme le montre l'exemple de Caradoc et de son épouse.

Le *Lai du Cor* est l'unique texte à sujet arthurien qui soit contenu dans le Digby 86. On pourrait donc avancer l'hypothèse que sa pré-

31. Pour plus de clarté, j'indique ici les contenus des cahiers XIV (105-112) et XV (113-120) du ms Digby 86 (une liste complète des contenus du manuscrit se lit dans Judith Tschann et Malcolm B. Parkes, *op. cit.*, p. xi-xxxvi) :

- 105r° : *De Roume e de Gerousalem* (le texte commence à 103v°)
- 105r°-109v° : *Lai du cor*
- 109v°-110r° : *Fablel del gelous*
- 110r°-111r° : *De un pecheour ki se repenti*
- 111r°-112v° : *La Bestournee*
[Lacune de 24 / 32 fol.]
- 113r°-114r° : *Les Quatre Souhails saint Martin* suivi de quelques vers extraits du *Blame des fâmmes* et du *Chastie-musart*
- 114r°-116v° : *La Vie de un vallet amerous*
- 116v°-118v° : Robert Grosseteste, *Chateu d'amour*
- 118v° : *O maria stella maris / medicina salutaris*
- 119r°-120v° : *Harrowing of Hell [Liefriend now beeth still]*
- 120v° : *Les xv singnes de domesday* (continue jusqu'à 122v°).

Pour la bibliographie, je me permets de renvoyer à Judith Tschann et Malcolm B. Parkes, *op. cit.*, p. xi-xxxvi et Ruth J. Dean et Maureen Boulton, *op. cit.*

sence dans le manuscrit est due plutôt à l'intérêt du rédacteur pour le thème des femmes qu'au contenu arthurien en soi.

À la faveur de cette hypothèse, on peut évoquer un cas qui permet de vérifier concrètement comment, dans une réception tardive, les lais arthuriens peuvent effectivement servir un discours didactique sur les femmes et le mariage. C'est le cas du *Roman de Renart le Contrefait*³².

Renart le Contrefait a été écrit par un clerc de Troyes qui, comme il l'avoue dans la première branche du roman, a dû renoncer à la cléricature en raison d'une femme³³. Vers ses 40 ans, en 1319, il se met à écrire, dit-il, pour son plaisir et pour éviter l'oisiveté, ce long poème, conservé en deux rédactions d'auteur. La première rédaction, celle qui m'intéresse ici, compte 32 000 vers et a été écrite entre 1319 et 1322. Le roman est construit sur le cadre des vicissitudes de Renard et de ses compagnons, interrompues très souvent par des digressions sur les sujets les plus variés, en ayant recours à des interpolations prises à différentes sources écrites. On y trouve par exemple de longues parties du *Roman d'Alexandre*, des extraits bibliques, des passages de l'*Image du monde*, ou des récits brefs anecdotiques.

Renart le Contrefait fonctionne donc lui-même un peu comme un grand recueil. Si l'on isolait les textes indépendants du cadre narratif renardien, on obtiendrait une liste tout à fait semblable au contenu d'un manuscrit anthologique du XIII^e-XIV^e siècle. Mais dans *Renart le Contrefait*, on peut voir explicités les liens associatifs qui ont amené le clerc de Troyes à insérer tel texte à tel endroit donné et à le faire suivre par tel autre, ce qui s'avère très intéressant pour nous. Il est possible de voir en action quelque chose qui nous échappe souvent lorsqu'on feuillette un recueil, c'est-à-dire la façon dont un auteur médiéval a rassemblé des textes dans un contexte plus ample.

Pour revenir à notre sujet de départ, dans la première rédaction de *Renart le Contrefait*, on trouve deux lais : le *Lai du Laustic* et le *Lai de Bisclavret* (intitulé *Beclarel* dans *Renart le Contrefait*³⁴). Ces fameux lais,

32. *Le Roman de Renart le Contrefait* (éd. Gaston Raynaud et Henri Lemaître), 2 vol., Paris, Honoré Champion, 1914 (réimpression Genève, Slatkine Reprints, 1975).

33. *Le Roman de Renart le Contrefait*, vol. I, vv. 3193-3194.

34. Voir *Le Roman de Renart le Contrefait*, vol. II, p. 233-234 (*Laustic*) et p. 235-239 (*Bisclavret*). Pour la version de *Bisclavret*, on peut aussi consulter "Melion" and "Biclarrel": *Two Old French Werwolf Lays* (éd. et trad. Amanda Hopkins), Liverpool, University of Liverpool, Department of French, 2005. Voir aussi Carlo Beretta, «Una tarda rielaborazione del *Lai de Bisclavret* di Maria di Francia: l'episodio di Biclarrel nella prima redazione di *Renart le Contrefait*», *Medioevo Romanzo*, vol. 14, 1989, p. 363-377.

attribués par les critiques modernes à Marie de France, sont ici très clairement employés comme des exemples de mauvaise conduite de l'épouse, et sont là pour soutenir les arguments contre le mariage.

L'occasion d'insérer les lais est offerte par la rencontre de Renart et d'un prud'homme qui, ayant entendu parler de la sagesse de Renart, veut lui demander un conseil. Le souci de l'homme est le suivant : il est amoureux d'une femme très belle et gentille qui, pourtant, a perdu son honneur en se donnant à un autre homme ; elle a été découverte et « difamee communalment³⁵ ». Après quoi la femme s'est repentie et a promis qu'elle serait à l'avenir loyale. L'homme demande à Renart s'il faut la croire ou non.

La réponse de Renart ne se fait pas attendre : « Trop est cilz foz qui se marie³⁶ », surtout s'il n'est pas sûr de l'honnêteté de la future épouse. Pour illustrer son propos, Renart se sert de l'exemple de la fable de *Barbue la Chièvre*, du *Lai de Laustic* et du *Lai de Bisclavret*. Dans tous ces contes, il est question de mariages qui n'ont pas bien tourné à cause d'un défaut supposé de la femme. Dans la version de *Laustic* de Renart, le vieux mari jaloux est tué par l'amant de son épouse. Le mariage est donc la véritable cause de sa mort³⁷. Dans *Bisclavret*, un mari très amoureux et confiant révèle son secret le plus intime à sa femme : il est un loup-garou. La femme, dégoûtée par ce côté monstrueux du mari, cause sa ruine. Selon Renart, le cas de *Bisclavret* montrerait clairement « Que folement ouvre/ Qui a sa fame se descouvre ». Il recommande enfin : « Ne desirre fame a avoir/ Dont perdes honneur et avoir³⁸. »

35. *Le Roman de Renart le Contrefait*, vol. II, p. 232, col. a.

36. « Il est fou celui qui se marie. » *Le Roman de Renart le Contrefait*, vol. II, p. 235, col. a.

37. Le développement de l'histoire est, en gros, le même dans le *Lai* de Marie de France (voir *Les lais de Marie de France* [éd. Jean Rychner], Paris, Honoré Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », n° 87, 1966) et dans la version de Renart : une femme mariée a une relation amoureuse avec un voisin. Pour expliquer au mari suspicieux le fait que, pendant la nuit, elle passe du temps à la fenêtre, elle affirme être attirée par le doux son d'un rossignol qui chante (en réalité, elle va voir son aimé). Le mari jaloux fait chercher l'oiseau et le tue de ses propres mains devant sa femme. Les conséquences de cette action amènent à une fin fort différente dans les deux versions : selon Marie de France, le femme envoie le rossignol à son ami, qui le gardera toujours dans un coffret ; la mort du rossignol représente donc la fin de la relation amoureuse. Dans *Renart le Contrefait*, l'amant fait la guerre au mari jaloux et le tue. On comprend donc le commentaire cynique de Renart contre le mariage, qui serait, à son avis, toujours cause de souci pour le mari.

38. « Il se conduit follement, celui qui révèle ses secrets à sa femme. » « Ne désire pas prendre femme, par laquelle tu perdras ton honneur et ton avoir. » Les deux citations se trouvent dans *Le Roman de Renart le Contrefait*, vol. II, p. 239.

Peut-être y a-t-il de l'ironie dans le roman : une interprétation globale de ce long texte nous fait encore défaut. De toute façon, le cas de *Renart le Contrefait* nous montre qu'il a bien pu y avoir au Moyen Âge — et surtout plus d'un siècle après l'écriture des lais (c'est-à-dire à la fin du ^{xiii}^e et au début du ^{xiv}^e siècle) — une lecture des lais bien éloignée du merveilleux celtique ou de l'amour courtois qui nous intéresse tant aujourd'hui. C'est une lecture qui va plutôt dans la direction de la représentation des rapports entre les univers féminin et masculin, du sexe, du mariage, de l'amour, de la jalousie ; une lecture plus proche de celle qu'on a l'habitude d'admettre pour les fabliaux que pour les lais. Le contexte manuscrit du Digby 86 semble suggérer que le *Lai du cor* basculait lui aussi de ce côté.